



SYNDICAT FRANCIEN
COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

SECTION CFDT Paris 11/20

ACTUALITÉS MARS 2014

Le discours du président de la Poste a donné le «la» du plan stratégique, "La Poste 2020 : Conquérir l'avenir", lors de sa présentation au Conseil d'administration et aux organisations syndicales. Philippe Wahl dit en effet avoir trouvé la bonne stratégie pour enrayer le déclin structurel et conjoncturel qui percute incontestablement les métiers historiques du groupe La Poste... Dans tous les cas, les premières décisions commencent à se faire sentir dans les territoires, assez durement !

■ Les élections municipales :

Depuis quelques semaines, des rumeurs fondées, laissaient entendre qu'aucune compensation ne serait octroyée pour la distribution des plis électoraux. La CFDT, comme l'ensemble des autres OS, a fait valoir que ce travail supplémentaire méritait une compensation comme ce fut toujours le cas. Même s'il faut garder en tête que certaines DOTC continuent à faire la sourde oreille au risque de voir des conflits s'organiser, la DOTC Paris sud a décidé d'octroyer pour la distribution des plis des élections municipales : **1 HS pour 150 plis au 1^{er} et au 2^{ème} tour**. Une note explicative a été faite par la Direction afin de vous indiquer les montants indicatifs retenus, étant donné le nombre d'heures nécessaires.

■ Les catalogues obligatoires sans compensation :



Déjà, juste avant les fêtes de fin d'année, soit au plus mauvais moment, vous avez vu arriver des « petits » colis internationaux intégrés à la charge. Le terme petit est assez ambigu, laissant ainsi entrouverte la porte à des colis parfois lourds ou encombrants. A cela, il faut maintenant ajouter tous les catalogues tels que « Les 3 Suisses » ou « La Redoute » qui sont inclus à la charge. Ainsi, la distribution devient obligatoire et devra être faite sans aucune compensation. Et cela, toujours en raison de la baisse de trafic qui était pourtant déjà incluse dans la

réorganisation. Voici une seconde couche...

■ La sécabilité estivale

Depuis quelques années, l'été est synonyme de sécabilité. Alors que nous avons réussi à obtenir que durant ces 4 semaines vous soyez à 3 chaque jour tout en permettant à plus de collègues de partir en vacances durant Juillet/Août. Même si cela n'a jamais été « appréciés » par les collègues, ils ont fini par accepter ce fait et toujours très professionnellement se sont pliés à ce travail supplémentaire. Or, il y a quelques semaines, la DOTC a annoncé 5 semaines pour cet été. En plus, car ce n'est pas fini,

dans certains établissements, 2 autres semaines ont été positionnées en Mai ! **Sur Paris 11 et sur Paris 20 cette période s'étendra du 21 Juillet au 23 Août...** Derrière ces décisions, souvent popularisées comme étant un cadeau fait aux collègues pour leurs permettre de partir en congés sur des périodes difficiles à obtenir, la Poste ne se soucie pas du maintien de la « santé au travail ». En effet, ce n'est pas le trafic qui doit être essentiellement pris en compte mais également le parcours que nécessite la couverture de son quartier plus une partie de son collègue en repos, mais surtout un rythme « biologique » où la période dite un peu plus faible doit permettre à chacun de baisser un peu le pied. Pour la CFDT, le discours « la maison brûle » ne doit en aucun cas justifier des décisions qui mettraient à mal la santé des collègues.



■ Une prime d'intéressement de 303,60€ net

Seule vraie nouvelle intéressante, les résultats du groupe La Poste permettent de verser à chaque postier une prime de 330 € brut, soit 303,60 € net au prorata des jours de présence. Il faut ainsi comprendre que les jours d'arrêt maladie... amputeront d'autant cette prime, qui sera payée comme à chaque fois en dehors de la paie, ce sera le 11 avril.

■ La restauration :

Depuis pas mal de temps, des rumeurs laissent entendre que notre RIE serait en danger et que prochainement le site de Paris 20 n'aurait plus de restaurant. **La CFDT peut d'ores et déjà vous garantir que le site conservera bien un RIE.** Les infos que nous pouvons vous communiquer aujourd'hui sont :

- **Nouveau RIE au 2^{ème} étage**
- **Ouverture début juin avec fermeture du 4^{ème} étage fin mai (2 à 3 jours sans restauration)**
- **Il aura une surface d'environ 200 m² et 78 K€ y seront alloués**
- **Entrées/desserts faits sur place, pour le reste préparation en cuisine centrale puis acheminé en liaison froide afin d'être réchauffé sur place**
- **Fermeture définitive de la cafétéria en mai ou en juin (pas assez rentable)**

Une nouvelle commission devait avoir lieu ce mardi. La CFDT reviendra très rapidement sur ce sujet afin de vous informer des dernières nouvelles. De plus, nous serons attentifs quant à la possibilité des extérieurs et notamment les collègues postiers de l'enseigne, de revenir déjeuner sur le site. Enfin, **la cafétéria va bien fermer** car elle ne serait pas rentable et ne répondrait pas aux besoins des collègues. La Direction étudie actuellement un « partenariat » avec les boulangeries autour de Paris 20 afin d'offrir des tarifs et des cartes intéressantes pour tous !

S'ENGAGER POUR CHACUN, AGIR POUR TOUS

EN 2014 VOTEZ CFDT  **AVEC NOUS,
DONNEZ DE LA VOIX
À VOTRE VOIX**